DEC 09/2022.

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2021/2022

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 30 mars 2022

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 30 mars 2022

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 09/2022 à l'intérieur de la section III - Commission - de budget général pour l'exercise 2022.

E 16606

Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 23 mars 2022
(OR. en)

7516/22

FIN 358

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	23 mars 2022
Destinataire:	Monsieur Bruno LE MAIRE, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 09/2022 à l'intérieur de la section III - Commission - de budget général pour l'exercise 2022.

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 09/2022.

p.j.: DEC 09/2022

COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 23/03/2022

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2022
SECTION III - COMMISSION TITRES: 14, 15, 30

VIREMENT DE CRÉDITS N° **DEC 09/2022**

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 1502 Instrument d'aide de préadhésion (IAP III)

POSTE - 15 02 02 02 Transition vers les règles de l'Union	CE	-11 066 559,56
POSTE - 15 02 99 01 Achèvement des instruments d'aide de préadhésion précédents (antérieurs à 2021)	CP	-1 066 559,56

DU CHAPITRE - 3004 Mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)

ARTICLE - 30 04 01 Réserve de solidarité et d'aide d'urgence (crédits reportés à engager jusqu'au 31/12)	CE	-38 933 440,44
	CP	-38 933 440,44

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 1403 Aide humanitaire

ARTICLE - 14 03 01 Aide humanitaire (crédits reportés à engager jusqu'au 31/12)	CE	38 933 440,44
	CP	38 933 440,44
ARTICLE - 14 03 01 Aide humanitaire	CE	11 066 559,56
	CP	1 066 559,56

À la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, la situation humanitaire dans le pays se détériore rapidement. Les partenaires dans le domaine de l'aide humanitaire sont déjà à l'œuvre dans l'ensemble du pays et intensifient leur action. Un financement supplémentaire est demandé d'urgence, l'Ukraine étant confrontée à une catastrophe humanitaire sans précédent.

À la mi-mars, le nombre de personnes bloquées dans les zones touchées par le conflit est passé à 12,7 millions. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés estime que 1,9 million de personnes ont été récemment déplacées à l'intérieur du pays et que plus de 2,8 millions de personnes ont fui l'Ukraine. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies, la situation humanitaire est la plus préoccupante dans les plus grandes villes, qui sont actuellement assiégées ou presque complètement isolées (notamment, Kiev, Marioupol, Kharkiv et Kherson), et tout au long de la ligne de contact du Donbass.

Une aide d'urgence est déjà fournie dans différentes parties du pays, sous forme notamment de produits alimentaires et non alimentaires, d'abris d'urgence, d'approvisionnement en eau, de kits d'hygiène, d'assistance sanitaire et de soutien en matière de protection. Le 1er mars 2022, les Nations unies ont lancé un appel pour récolter 1,7 milliard d'USD.

Par le présent virement, il est proposé de renforcer l'aide humanitaire à hauteur de **50 millions d'EUR** en crédits d'engagement et **40 millions d'EUR** en crédits de paiement afin de procurer aux personnes touchées par le conflit une aide sous forme de produits alimentaires et non alimentaires, de services médicaux d'urgence, de médicaments critiques, de fournitures et d'équipements de santé, de soutien psychosocial, de protection de l'enfance, d'eau potable, de kits d'hygiène, d'abris et de protection.

À la mi-mars, le taux d'exécution global pour les crédits d'engagement inscrits au chapitre 14 03 (Aide humanitaire) était de 89 % des crédits disponibles et il s'établissait à 8,9 % pour les crédits de paiement. Au 12 mars 2022, des contrats à hauteur de 90,7 millions d'EUR avaient déjà été conclus en faveur de l'Ukraine. La Commission a identifié des ressources disponibles au sein de la rubrique 6 pour un montant de 11 millions d'EUR en crédits d'engagement et de 1 million d'EUR en crédits de paiement au titre de l'instrument d'aide de préadhésion. Il est par ailleurs demandé de mobiliser la réserve de solidarité et d'aide d'urgence pour un montant total de 39 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement.

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

15 02 02 02 - Transition vers les règles de l'Union

b) Données chiffrées à la date du 21/03/2022

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	113 000 000,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	113 000 000,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	**113 000 000,00**
6 Prélèvement proposé	**11 066 559,56**
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	**101 933 440,44**
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	9,79 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	18 131 721,71
2 Crédits disponibles à la date du 21/03/2022	18 131 721,71
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	0,00 %

d) Justification détaillée du prélèvement

À la suite de recouvrements effectués au titre d'engagements précédents, un montant de 11 millions d'EUR en crédits d'engagement peut être mis à disposition à partir du volet «Transition vers les règles de l'Union» de l'instrument d'aide de préadhésion afin de couvrir les besoins urgents relevant de la rubrique 6.

I.2

a) Intitulé de la ligne

15 02 99 01 - Achèvement des instruments d'aide de préadhésion précédents (antérieurs à 2021)

b) Données chiffrées à la date du 21/03/2022

	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 734 568 865,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 734 568 865,00
4 Crédits déjà utilisés	208 416 446,80
5 Crédits disponibles (3-4)	**1 526 152 418,20**
6 Prélèvement proposé	**1 066 559,56**
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	**1 525 085 858,64**
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	0,06 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	5 487 771,69
2 Crédits disponibles à la date du 21/03/2022	241 281,66
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	95,60 %

d) Justification détaillée du prélèvement

Un excédent de 1 million d'EUR en crédits de paiement a été constaté, qui peut être mis à disposition à partir de cette ligne d'achèvement pour couvrir les besoins urgents relevant de la rubrique 6.

I.3

a) Intitulé de la ligne

30 04 01 - Réserve de solidarité et d'aide d'urgence (crédits reportés à engager jusqu'au 31/12)

b) Données chiffrées à la date du 21/03/2022

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (crédits reportés à engager jusqu'au 31/12)	40 776 273,00	62 539 398,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	40 776 273,00	62 539 398,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	**40 776 273,00**	**62 539 398,00**
6 Prélèvement proposé	**38 933 440,44**	**38 933 440,44**
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	**1 842 832,56**	**23 605 957,56**
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	95,48 %	62,25 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 21/03/2022	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve de solidarité et d'aide d'urgence est destinée à permettre:

(a) une assistance visant à répondre à des situations d'urgence résultant de catastrophes majeures qui sont couvertes par le Fonds de solidarité de l'Union européenne, dont les objectifs et le champ d'application sont définis dans le règlement (CE) nº 2012/2002 du Conseil; et

(b) des réactions rapides à des besoins urgents spécifiques dans l'Union ou dans des pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en particulier pour les interventions d'urgence et les opérations d'appui en cas de catastrophe naturelle non couverte par le point a), de catastrophe d'origine humaine, de crise humanitaire, de menace de grande ampleur pour la santé publique ou en matière vétérinaire ou phytosanitaire, ainsi que pour des situations de pression particulière aux frontières extérieures de l'Union résultant de flux migratoires, lorsque les circonstances l'exigent.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

14 03 01 - Aide humanitaire (crédits reportés à engager jusqu'au 31/12)

b) Données chiffrées à la date du 21/03/2022

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (crédits reportés à engager jusqu'au 31/12)	0,00	0,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	0,00	0,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	**0,00**	**0,00**
6. Renforcement demandé	**38 933 440,44**	**38 933 440,44**
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	**38 933 440,44**	**38 933 440,44**
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	n/a	n/a
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	1 906 535,33	79 890,92
2 Crédits disponibles à la date du 21/03/2022	1 896 535,33	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	0,52 %	100,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

Compte tenu de la détérioration rapide de la situation humanitaire en Ukraine, 50 millions d'EUR en crédits d'engagement et 40 millions d'EUR en crédits de paiement sont nécessaires pour procurer aux personnes touchées par le conflit une aide sous forme de produits alimentaires et non alimentaires, de services médicaux d'urgence, de médicaments critiques, de fournitures et d'équipements de santé, de soutien psychosocial, de protection de l'enfance, d'eau potable, de kits d'hygiène, d'abris et de protection.

Seule une partie du renforcement nécessaire peut être couverte par les ressources disponibles au sein de la rubrique 6. Par conséquent, la Commission sollicite la mobilisation de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence pour un montant total de 39 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement.

II.2

a) Intitulé de la ligne

14 03 01 - Aide humanitaire

b) Données chiffrées à la date du 21/03/2022

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 717 901 913,00	2 008 851 440,00
2 Virements	23 740 000,00	23 740 000,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 741 641 913,00	2 032 591 440,00
4 Crédits déjà utilisés	1 492 591 913,00	217 746 342,59
5 Crédits disponibles (3-4)	**249 050 000,00**	**1 814 845 097,41**
6. Renforcement demandé	**11 066 559,56**	**1 066 559,56**
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	**260 116 559,56**	**1 815 911 656,97**
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	0,64 %	0,05 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	1 906 535,33	79 890,92
2 Crédits disponibles à la date du 21/03/2022	1 896 535,33	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	0,52 %	100,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

Compte tenu de la détérioration rapide de la situation humanitaire en Ukraine, 50 millions d'EUR en crédits d'engagement et 40 millions d'EUR en crédits de paiement sont nécessaires pour procurer aux personnes touchées par le conflit une aide sous forme de produits alimentaires et non alimentaires, de services médicaux d'urgence, de médicaments critiques, de fournitures et d'équipements de santé, de soutien psychosocial, de protection de l'enfance, d'eau potable, de kits d'hygiène, d'abris et de protection.

La Commission a identifié des redéploiements disponibles au sein de la rubrique 6 pour un montant de 11 millions d'EUR en crédits d'engagement et de 1 million d'EUR en crédits de paiement au titre de l'instrument d'aide de préadhésion.

ANNEX

COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE SOLIDARITY AND EMERGENCY AID RESERVE IN 2022

The tables below show the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2022, which relate to the Solidarity and Emergency Aid Reserve (SEAR), and the remaining amount under the SEAR reserve following the approval of these proposals.

Commitment Appropriations 2022 Reserve (EUR)

Transfer Ref	Content	TOTAL	*carried over*	*voted budget*	***Internal*** *(excluding EUSF)*	***EUSF***	***External****	*End-of-Year Cushion (25%)*
	General Budget 2022 - Initial appropriations	**1.339.695.273**	*40.776.273*	*1.298.919.000*	***152.244.828***	***507.482.761***	***355.237.934***	***324.729.750***
	General Budget 2022 - EUSF advances *(Article 4a EUSF Regulation)*	-50.000.000		*-50.000.000*		-50.000.000		
DEC 09	Mobilisation of the SEAR for humanitarian aid for the crisis in Ukraine and neighbouring countries	38.933.440	*38.933.440*				38.933.440	
	Total DEC transfer proposals	**38.933.440**	*38.933.440*	*0*	**0**	**0**	**38.933.440**	**0**
	Remainder	**1.250.761.833**	*1.842.833*	*1.248.919.000*	**152.244.828**	**457.482.761**	**316.304.494**	**324.729.750**

Payment Appropriations 2022 Reserve (EUR)

Transfer Ref	Content	TOTAL	*carried over*	*voted budget*	***Internal*** *(excluding EUSF)*	***EUSF***	***External****	*End-of-Year Cushion (25%)*
	General Budget 2022 - Initial appropriations	**1.361.458.398**	*62.539.398*	*1.298.919.000*	***155.509.297***	***518.364.324***	***362.855.027***	***324.729.750***
	General Budget 2022 - EUSF advances *(Article 4a EUSF Regulation)*	-50.000.000		*-50.000.000*		-50.000.000		
DEC 09	Mobilisation of the SEAR for humanitarian aid for the crisis in Ukraine and neighbouring countries	38.933.440	*38.933.440*				38.933.440	
	Total DEC transfer proposals	**38.933.440**	*38.933.440*	*0*	**0**	**0**	**38.933.440**	**0**
	Remainder	**1.272.524.958**	*23.605.958*	*1.248.919.000*	**155.509.297**	**468.364.324**	**323.921.587**	**324.729.750**

** of which EUR 211 million earmarked for floods*